

AMÉLIORER LA GESTION FINANCIÈRE DE SON ASSOCIATION DE A À Z !

A ce jour, plus de 250 associations sont membres des réseaux territoriaux EEDD en région, avec chacune leurs spécificités. La consolidation de leur fonctionnement et de leurs projets passe par une bonne gestion administrative et financière de leur structure, enjeu majeur auquel cette formation propose de contribuer.

Durée et dates : 3 jours collectifs, 12 au 14 juin + 1,5 jour par association, dates à définir

Lieu : Montpellier (34) pour les 3 jours consécutifs - *peut être ajusté en fonction des participants*
En fonction des participants pour le jour et demi complémentaire

● PUBLIC CIBLE :

3 jours consécutifs : Directeurs-trices d'associations/élus associatifs en charge de la gestion financière

1,5 jour complémentaire : Directeurs-trices et/ou élus associatifs en charge de la gestion financière et autres personnes chargées de l'administration et de la gestion de l'association

Pré-requis : maîtriser les bases d'excel et de la gestion financière associative, posséder les éléments comptables de l'association

● OBJECTIFS :

- Améliorer la gestion financière de l'association et son organisation administrative
- Mettre en place le contrôle de gestion au sein de l'association
- Prendre en main des outils de gestion adaptés aux associations EEDD
- Adopter une méthode de calcul de coût journée partagée par les associations EEDD
- Savoir lire et analyser le bilan de l'association, poser un diagnostic
- Maîtriser l'analyse financière adaptée à son association
- Mettre en place une stratégie financière
- Savoir présenter de manière compréhensible les éléments financiers de l'association aux administrateurs et adhérents (CA, AG, ...)

● CONTENUS :

Les outils du gestionnaire

- L'organisation administrative de la gestion financière : circuits des pièces comptables, qui fait quoi, ...
- Les outils de gestion budgétaire (budget prévisionnel, prévisionnel ajusté,...)
- Les ressources de l'organisme (subventions, prestations,...) et leur suivi comptable
- Le calcul de coût de journée
- Le budget et le suivi de trésorerie
- Les contributions volontaires : mesure et valorisation comptables

« Prévoir l'avenir » à travers l'analyse du bilan de l'association

- Le compte de résultat, calcul de la capacité d'autofinancement de l'association
- Lecture et analyse du bilan
- Les outils financiers : fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, trésorerie
- La stratégie financière et la viabilité de l'association

La communication des éléments financiers : animation des CA et AG, les points clés,...

FORMATEURS-TRICES :

Franck Badin (GEG2A), Stéphanie Guiné (MNE-RENE 30), Emilie Varraud (CPIE Bassin de Thau)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

● COÛT :

Les frais pédagogiques de l'ensemble des formations proposées au GRAINE Occitanie s'élevaient à 240€ par personne par jour de formation.

Les frais annexes (restauration, hébergement, déplacement) sont à la charge des participants, mais la logistique (définition du lieu et réservation) est généralement coordonnée par le GRAINE. Dans ce cas, les frais seront refacturés aux participants.

● FINANCEMENT DES FORMATIONS :

Il existe différentes possibilités de prise en charge des formations professionnelles continues :

Pour les salariés :

- Les OPCA¹ : la structure (association ou entreprise) envoie une demande de prise en charge à l'OPCA auprès duquel elle cotise. Demande à envoyer au plus tard 1 mois avant le début de la formation. Se rapprocher de votre OPCA ou du GRAINE pour en savoir plus.
- L'autofinancement : la structure (généralement collectivité) prend en charge le coût de la formation sur ses fonds propres. Pour cela un bon de commande est à envoyer au GRAINE au plus tard 1 mois avant le début de la formation.

Pour les demandeurs d'emploi :

- Pôle Emploi : se rapprocher de son conseiller Pôle Emploi pour connaître les conditions de prise en charge de chaque formation.
- L'autofinancement : un tarif individuel est proposé aux personnes finançant elles-mêmes leur formation.

● INSCRIPTION :

Pour s'inscrire, il vous faut :

- contacter le GRAINE à :
formation@graine-occitanie.org
ou au 04 67 06 01 10
- renseigner le formulaire d'inscription qui vous sera transmis
- envoyer un chèque d'arrhes de 100€* ou bon de commande
- finaliser votre inscription au plus tard **4 semaines avant le début de la formation**

● FONCTIONNEMENT DES FORMATIONS :

Une fois votre demande d'inscription confirmée, une convention de formation est établie par le GRAINE.

A chaque journée de formation, les participants devront signer une feuille d'émargement.

En fin de formation une attestation de présence sera remise à chaque participant, ainsi que les supports pédagogiques vus en formation.

Il sera également demandé aux participants de renseigner une évaluation des journées vécues.



¹ Organisme Paritaire Collecteur Agréé (Unifformation, Unifaf, OPCALIA, Afdas...)